



Communiqué de presse

Luxembourg, le 23 février 2021

Des efforts accrus s'imposent pour doter tous les Européens de compétences numériques de base

Posséder des compétences numériques est devenu toujours plus important dans le monde actuel. Ces dernières années, toutefois, l'amélioration des compétences numériques de base des adultes n'a guère progressé dans l'Union européenne. La Commission a publié des orientations et a apporté un soutien aux États membres, mais parmi les projets financés par l'UE, ceux centrés sur les compétences numériques de base des adultes étaient relativement peu nombreux. La Cour des comptes européenne a examiné ce que l'UE a fait pour relever le niveau de compétences numériques des adultes et ce qu'elle envisage pour la période 2021-2027.

En 2019, plus de 75 millions d'adultes européens en âge de travailler ne possédaient pas au minimum des compétences numériques de base. Cela concerne tout particulièrement les travailleurs plus âgés ou peu qualifiés ainsi que les demandeurs d'emploi. Or plus de 90 % des emplois nécessitent déjà au moins des compétences numériques de base.

«La pandémie de COVID-19 a fait ressortir encore davantage l'importance des compétences numériques de base pour les citoyens», a déclaré Mme Iliana Ivanova, la Membre de la Cour des comptes européenne responsable du document d'analyse. «Nous constatons que les adultes possédant de solides compétences numériques trouvent plus facilement du travail et sont en outre mieux rémunérés que ceux dont les compétences à cet égard sont moins développées. Notre document montre que l'UE reconnaît depuis longtemps l'importance des compétences numériques de base pour tous les citoyens, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Le moment est idéal pour faire le point sur cette question, et j'espère que nos principales parties prenantes trouveront notre analyse utile pour les aider à préparer le lancement de la nouvelle période de programmation (2021-2027).»

L'enseignement et la formation professionnels relèvent de la responsabilité des États membres. Toutefois, la fracture numérique entre les adultes dotés de compétences numériques de base et ceux qui en sont dépourvus varie considérablement d'un État membre à l'autre. D'après les indicateurs utilisés par la Commission, les niveaux de compétences numériques de base dans les États membres n'ont pas augmenté de façon sensible au cours des dernières années.

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du document d'analyse de la Cour des comptes européenne. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

Depuis 2015, la Commission a pris un certain nombre de mesures pour améliorer les compétences numériques des citoyens. De 2016 à 2018, près de 11 millions d'Européens de tous les âges se sont ainsi vu offrir une chance d'accroître leurs compétences numériques dans le cadre des projets nationaux relevant de l'initiative relative à la «coalition pour les compétences et les emplois numériques». Cependant, la moitié environ des intéressés étaient des élèves de l'enseignement primaire ou secondaire, et il n'existe pas de données chiffrées concernant l'incidence réelle de ces activités sur les objectifs de l'initiative.

Les activités entreprises dans le domaine des compétences numériques de base des adultes s'inscrivent principalement dans des initiatives plus vastes. Dès lors, il n'est généralement pas possible de déterminer le montant total des dépenses de l'UE consacrées uniquement à ces compétences. Les données disponibles tendent toutefois à indiquer que le financement affecté au renforcement des compétences numériques des adultes est relativement modeste: par exemple, les projets axés spécifiquement sur la formation au numérique dans les États membres n'ont représenté que quelque 2 % du financement au titre du FSE au cours de la période 2014-2020, alors même qu'ils relevaient d'un domaine prioritaire.

Pour la période 2021-2027, la Commission a, pour la première fois, fixé un objectif spécifique consistant à porter à 70 % en 2025 le pourcentage de citoyens dotés de compétences numériques de base, lequel s'élevait à 56 % en 2019. Afin d'aider les législateurs ainsi que les autorités chargées de la programmation et de la mise en œuvre des programmes, les auditeurs mettent en évidence plusieurs défis en lien avec l'affectation de montants spécifiques aux programmes futurs de l'UE, la définition de sous-objectifs et de valeurs intermédiaires et l'évaluation cohérente des compétences numériques dans un environnement numérique en évolution constante et rapide.

Informations générales

Ce document d'analyse ne résulte pas d'un audit, mais d'une analyse d'informations dont la plupart sont publiques. Il ne comporte pas d'évaluation des mesures prises par la Commission dans le domaine examiné ni de recommandations. Les auditeurs s'intéressent au développement des compétences numériques de base chez les adultes en âge de travailler (de 25 à 64 ans) survenu ces dernières années dans le cadre de l'action menée par l'UE dans ce domaine depuis 2010 et, en particulier, au cours des cinq dernières années. La stratégie à long terme et de haut niveau de l'UE «Europe 2020», qui portait sur la période 2010-2020, comprenait, parmi ses sept «initiatives phares», la «stratégie numérique pour l'Europe». L'UE joue donc également un rôle pour ce qui est d'aider les États membres à relever les défis communs tels que le vieillissement de la population, le manque de compétences, l'évolution de la technologie et la concurrence au niveau mondial.

Le document d'analyse n° 02/2021 de la Cour des comptes européenne intitulé «*Compétences numériques de base: l'action de l'UE pour relever le niveau*» est disponible dans 23 langues sur le site eca.europa.eu.

La Cour des comptes européenne fait partie du groupe de projet coopératif «Workforce 2030 – Challenges and opportunities» de l'Eurosai, qui s'intéresse aux grands changements technologiques et démographiques à venir, ainsi qu'à leurs conséquences pour la population active. Plusieurs audits parallèles ont été lancés par des institutions de contrôle nationales, et la présente analyse s'intégrera dans le rapport final du groupe de projet.

Contact presse: Claudia Spiti - claudia.spiti@eca.europa.eu - M: (+352) 691 553 547